

Interview de Norbert Schwaiger: les bâtiments du Conseil à Bruxelles (Bruxelles, 22 novembre 2006)

Source: Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:07:59, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_les_batiments_du_conseil_a_bruelles_bruelles_22_novembre_2006-fr-f6c6fa5d-98fc-4bf6-96e7-75d06e7fc2ec.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Norbert Schwaiger: les bâtiments du Conseil à Bruxelles (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Raquel Valls] Quels souvenirs gardez-vous des anciens lieux de travail du Conseil et de l'aménagement de celui-ci en 1995 dans le nouveau bâtiment Justus Lipsius?

[Norbert Schwaiger] Moi, je suis venu en 1969, on était au bâtiment Ravenstein, au centre de la ville, entre la Grand-Place et la Place royale, enfin avec le château, etc. Alors, c'était un bâtiment traditionnel qui n'était pas construit pour le Conseil, donc on a dû s'adapter avec les moyens de bord à créer des salles de réunion, avec les facilités d'interprétation, et tout. Ça fonctionnait assez bien jusqu'au moment du premier élargissement, parce que là, clairement, il y avait d'abord de nouveaux domaines de compétences, qui étaient soit déjà d'actualité ou qui se préparaient et, surtout, il y avait plus de délégations – trois délégations en plus, n'est-ce pas, une fois et demie le format originaire – et il y avait aussi des choses différentes. Il y avait des traducteurs à loger, il y avait des nouvelles formes d'organisation, etc.

Une des choses qui étaient déclenchées par le sommet de La Haye étaient les négociations d'élargissement. Et là, déjà, on n'avait plus de place au bâtiment originaire, à Ravenstein. Et à côté du bâtiment de la Commission, il y avait un bâtiment-tour complètement libre qu'un entrepreneur prévoyant avait construit à tout hasard – le bâtiment Charlemagne – et où on a commencé à mener les négociations d'adhésion, en tout cas au niveau technique. Pour les niveaux politiques, on est allé soit au Ravenstein ou dans d'autres localités – Egmont, etc. Et au moment où le traité d'adhésion était adopté, on avait déjà préparé le transfert du premier bâtiment vers le nouveau bâtiment Charlemagne, qui n'était pas non plus conçu comme siège du Conseil, mais qui était quand même un bâtiment moderne avec des cloisons amovibles, où on pouvait donc plus facilement créer des salles et d'autres locaux – salle à manger, salle de réception – qui étaient nécessaires, tout en gardant un profil très bas par rapport aux résidences traditionnelles des chancelleries ou des présidences de républiques, etc. Évidemment, c'était très modeste.

Je ne dis pas que c'était voulu, mais ce n'était certainement pas quelque chose qui gênait les États membres, n'est-ce pas? Parce que le prestige, ce n'était pas quelque chose qu'on cherchait ici. C'était peut-être une erreur qu'on n'avait pas... Souvent, quand on montrait des images du Conseil, on montre surtout le Berlaymont, qui était plus grand, plus imposant, n'est-ce pas? Et si on prenait les images du rond-point Schuman, derrière apparaissait le bâtiment Charlemagne plus petit, en quelque sorte un complément au grand Berlaymont. Bon, tout ça, ce sont peut-être des réflexions d'un ancien fonctionnaire, qui semblent un peu à côté de la plaque, mais je ne crois pas complètement déplacées. En tout cas, on a bien pu vivre avec le Charlemagne; on était très proches surtout de la Commission, ce qui était fonctionnellement pas mal, facile d'accès... Bon, on n'a peut-être pas eu toutes les garanties de la sécurité, parce qu'à l'époque les problèmes de terrorisme n'étaient pas encore la préoccupation comme actuellement, n'est-ce pas?

Mais il était clair qu'après l'élargissement pour l'Espagne et le Portugal, [celui de] la Grèce déjà effectué, il fallait prévoir quelque chose de plus grand, parce qu'en même temps on envisageait de nouveaux domaines d'activité. En plus, entretemps, on avait aussi changé un peu de philosophie, on avait fixé les sièges un peu plus définitivement, parce qu'avant, on était toujours locataires au Ravenstein, au Charlemagne. Tout ça, c'était des bâtiments loués. Comme la Commission, aussi, avait loué le Berlaymont, parce qu'il n'y avait pas de décision sur l'établissement des lieux de travail définitifs. Alors, ceci étant intervenu, on a opté aussi pour la formule «construire quelque chose pour le Conseil et devenir propriétaires». Le maître d'œuvre était, pour le bâtiment Justus Lipsius, était le gouvernement belge, le ministère des Travaux publics essentiellement, qui en plus avait trouvé un emplacement en face, ou réservé un emplacement en face du Berlaymont, ce qui maintient, si vous voulez, l'unicité des lieux de décision, avec aussi l'installation des bâtiments du Parlement pas loin de là, en quelque sorte un quartier européen. Ce qui comporte aussi une certaine image extérieure, pour ne pas parler de symbolisme, n'est-ce pas?

En tout cas, le bâtiment était conçu selon nos besoins. Évidemment, nos besoins de l'époque anticipaient certains développements, comme par exemple le studio ici – qu'on avait déjà prévu comme une nécessité, mais qu'on a réalisé seulement tout récemment; donc, plus de dix ans après qu'on ait occupé le bâtiment – et d'autres transformations sont devenues nécessaires aussi à la suite des élargissements récents, n'est-ce pas?

Et aussi du fait que, par exemple, on a pris cette décision de tenir dorénavant les Conseils européens systématiquement à Bruxelles. Il fallait donc créer tous les aspects nécessaires, fonctionnels – sécurité, accès – ce qui était plus facile ici. C’était toujours un problème, mais plus facile que dans un bâtiment loué, etc.

Alors, il y a eu néanmoins des besoins de louer des surfaces de bureaux, mais aussi pour certaines activités – la branche militaire est dans un bâtiment à part, parce que pour eux les problèmes, les conditions de sécurité sont encore plus importants que pour le Conseil en général, n’est-ce pas? Mais je crois que pour le moment nous sommes arrivés à une... je ne dis pas saturation, mais au moins on attend les développements futurs avec une certaine patience. Le centre, ici, est opérationnel. Avec la création d’une grande salle de travail et de lobby pour la presse, on a satisfait aux besoins des Conseils européens, etc.